

# Université d'Aix en Provence : une ennikabée dans nos murs !

écrit par Numa Cartel | 12 mai 2015



Jeudi 7 mai , dans les murs de NOTRE université, une personne déambulait portant un Hijab après avoir remonté le pli situé sous le menton à la hauteur des yeux, ce qui transformait le Hijab en **Niqab (voir dessin ci-dessous)**.

*Le port du voile, proscrit à l'école, au lycée, est autorisé à l'Université (merci Péresse). Dans ce cadre, on peut estimer que le Hijab malgré ses dimensions recouvrant, hormis le visage, le corps entier d'un véritable suaire, n'est « qu'un voile », donc qu'il est autorisé. C'est ainsi qu'on l'interpète et que prolifèrent ces accoutrements à l'université, comme chacun le constate quotidiennement, le même chacun faisant semblant de trouver cela anodin, malgré une nette prolifération de hijabs APRES le 11 JANVIER, signe que parmi les supposéesporteuses d'accoutrements islamiques « modérées » aucune remise en question n'a suivi les horreurs perpétrées au nom de leur dogme, au contraire. Mais la loi actuelle protège ce droit, nous supportons donc ces Hijabs, que cela nous plaise ou non, car nous sommes légalistes et les*

*hijabées le savent.*

***Cependant le port du Niqab qui dissimule le visage pour ne laisser voir que le yeux , est clairement prohibé par la loi sur tout le territoire.***

***Or rien n'est plus aisé que de passer de l'un à l'autre.***

Encadrée de deux autres personnes en Hijab, **la personne enniqabée, passait donc jeudi dernier dans le couloir , à hauteur de la cafétéria, entre 13 et 14h, « niquant » les mécréants et surtout les mécréantes impures non voilées, de toute la force que lui donne... notre faiblesse.**

Je l'ai croisée, la foudroyant du regard (ce sera bientôt un délit, j'en use donc tant qu'il est encore licite d'avoir un regard).

Il aurait fallu pouvoir la faire sanctionner.

Que faire ? J'ai fouillé dans mon sac pour trouver de quoi la photographier, elle était déjà loin à l'intérieur du labyrinthe de couloirs... Si j'y étais parvenue, qui contacter ? Qui représente la loi dans les couloirs d'une université, c'est-à-dire qui est à la fois mandaté pour faire respecter la loi et suffisamment courageux pour exercer vraiment ce mandat ?

Comme rien ne lui est arrivé, l'enniqabée recommencera, c'est certain. Allons-nous tous regarder le carrelage -si coquet- de notre université en la croisant ? ou les plaques -si symboliquement disjointes- de nos plafonds ?



**Numa Cartel**